



Felletin — Creuse (23)

Appel à candidature

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) - Janvier 2022

Clôture des dépôts des dossiers le 7 mars 2022

PLAYTIME

Commande publique artistique impulsée par un groupe d'enfants et adolescents
felletinois

CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE ET DE PRA-
TIQUES COLLECTIVES DANS LA COMMUNE DE FELLETIN

Propriétaire de l'œuvre: Mairie de Felletin
Médiation et production : Quartier Rouge
Partenaires : DRAC Nouvelle Aquitaine, CAF de Creuse, DSDEN (SDJES), Com-
munauté de communes Creuse Grand Sud

« Nous souhaiterions créer un lieu collectif, un endroit où nous réunir et partager, skater, nous amuser, et faire plaisir à notre ville ! »

Commande publique

En 2019, un groupe de jeunes felletinois âgés de 9 à 15 ans (aujourd'hui 11 à 17 ans) s'est constitué pour faire la demande d'un espace collectif qui puisse les accueillir dans leur temps extra-scolaires, pour se retrouver, jouer, être ensemble, skater. Il n'existe alors à Felletin, bourg rural de 1600 habitants situé en Creuse, aucun espace collectif pour la tranche d'âge adolescent. Felletin présente pourtant une école maternelle, une école primaire, un collège (200 jeunes) et un lycée professionnel des métiers du bâtiment (537 étudiants), ainsi que d'autres jeunes habitants qui fréquentent le lycée général d'Aubusson, soit environ 800 jeunes résidants sur la commune et aux alentours. Les jeunes se retrouvent chez les uns ou les autres en hiver, et doivent dénicher des espaces inexploités, pour se réunir, jouer, faire du sport... Ces espaces, parfois privés, non sécurisés ou adaptés, sont éphémères et précaires.

À qui s'adresse la candidature ?

Le présent appel à candidature s'adresse aux artistes, collectifs, architectes, de toutes régions et de tous profils, concepteurs et réalisateurs, dès lors qu'ils développent un travail dans l'espace public.

Formulation de la commande par le groupe de jeunes commanditaires :

Nous sommes un groupe d'amis (même si on ne se connaît pas tous, ça reste des amis), de 11 jeunes, felletinois, collégiens et lycéens. Nous sommes réunis par une passion plus ou moins importante pour les sports de glisse, nous aimons construire des choses, nous défouler et donner cette envie aux autres. Nous souhaiterions créer un lieu collectif, un endroit où nous réunir et partager, skater, nous amuser, et faire plaisir à notre ville !
Si nous pouvions faire un vœu, ce serait que tous nos délires et rêves se réalisent.

Dans ce lieu collectif, créé pour toutes sortes de personnes et toutes sortes d'engins sans moteur, nous voudrions que les gens soient eux-mêmes, s'amuse, qu'ils passent un bon moment. C'est un espace à partager tous ensemble, un lieu public.

*Il faut que le lieu attire d'autres gens à venir, qu'il donne envie de découvrir, de pratiquer, de s'amuser, de se rencontrer. Ce serait un endroit où nous nous réunissons pour le loisir, l'amitié, l'apprentissage, un endroit pour se regrouper, et chaque jour que ce groupe grandisse.
Si les gens s'amuse nous serons contents, mais s'ils ne s'amuse pas ce projet ne servirait à rien.*

Nous pensons que le mieux serait quelque part dans le vaste quartier de la gare, peut-être près de la Petite Maison Rouge, ou de la Petite vitesse.

Il faudrait que ce soit tape à l'œil, et positionné de façon à ce que ça fasse envie, mais que nous puissions y aller aussi en hiver.

Nous pensons que ce lieu doit être créé mixement, c'est à dire par des architectes, des artistes, des maçons, des stylistes, des sculpteurs, des peintres, des menuisiers, des extraterrestres et des charpentiers... et par nous, de simples enfants.

Programme de la commande :

L'œuvre proposée doit être fonctionnelle, son caractère artistique sera mêlé à son utilité quotidienne : l'œuvre devra être identifiée comme un lieu de pratique collective pour les jeunes.

La commande présente deux espaces a priori distincts : un espace « ludique et sportif », dans lequel des dispositifs de glisse sont proposés ci-dessous, et un espace pour « se poser ». Cependant, les éléments qui constitueront ces deux espaces peuvent et doivent être pensés comme du mobilier non spécifique, pour des usages multiples, du skate à l'aire de repos, du mobilier urbain à la structure de grimpe pour les plus jeunes, de la pause au parcours... L'œuvre est donc envisagée comme un espace dédié aux jeunes mais ouverts à tous les âges, les petits apprenant des plus grands.

Bien que des usages soient distingués, il est considéré que l'ensemble de l'espace fait partie de l'œuvre : l'accès à l'œuvre depuis les environs et la déambulation dans le lieu font partie de la commande.

Il est à prendre en compte que l'espace se situe à proximité de lieux culturels existants : la Gare (espace de convivialité, de formation, et d'expérimentation artistique et culturel, qui ouvrira en mars 2022), le Mur de la mort (entre-sort forain qui organise 1 à 2 événements festifs par an), la Petite Maison Rouge (concerts, spectacles), ainsi que d'autres propositions ponctuelles (les Journées Européennes des métiers d'art, projections de film en extérieur, repas...). L'espace créé devra porter une attention particulière à son environnement : il sera ouvert sur la ville de Felletin, en interaction avec les activités présentes sur la commune (centre de loisir Cigale, collège, lycée...), et entrer en résonance avec l'environnement des sites et l'environnement végétal (rails, espaces de friches...).

Voir *Annexe 2* qui décrit l'environnement des lieux d'implantation.

L'espace collectif pourrait comprendre :

- des modules de skate et autres sports de glisse sans moteur modulables ou adaptés aux différents niveaux des utilisateurs. Optionnel : une partie du skate parc peut être abritée

Exemple de modules

- tables (de saut, a manual)
- ledges
- différents types de rampes
- rails
- zones planes
- zones inclinées

Actuellement, le niveau de skate / glisse des jeunes est « débutant ».

- un espace permettant de manger, pique-niquer, pratiquer des activités « à table » (jeux...)

- une partie abritée, type cabane ou préau, ou wagons récupérés auprès de l'association du CFVE (voir *Annexe 3*) avec des espaces confortables pour se poser et être au calme
- un panier de basket
- une fontaine à eau
- Un bloc de prises électriques d'extérieur
- Des surfaces d'*expression libre*

Toute autre proposition pour l'espace sportif ou espace de vie peut être faite.

Il aura une forte identité : il sera remarquable et rutilant par ses couleurs, matériaux, aspect extérieur, pour que « ça claque »,

Il devra être bien signalé pour donner envie aux gens de s'y rendre, la signalétique peut être intégrée à la commande.

Nom du lieu

Le projet porte pour titre provisoire *Playtime*, le nom du lieu est laissé au choix des artistes / collectifs qui souhaiteront se l'approprier.

À noter que les jeunes ont créé une association nommée *Entretoise* (petit cylindre métallique derrière les roues des skates) pour organiser des événements au profit de l'association, et commencer à fédérer les adhérents autour du projet.

Spécifications techniques

La conception et la réalisation de l'œuvre respecteront les dispositions administratives relatives à la construction d'un équipement dans un espace public et les dispositions techniques applicables aux marchés de travaux publics telles qu'elles résultent des normes françaises et des spécifications techniques du CCTG – Travaux.

Sécurité, entretien et conservation

Les œuvres proposées devront être conformes aux normes de sécurité, liées aux dispositifs sportifs dans l'espace public et au mobilier urbain.

Elles devront prendre en compte les contraintes liées à l'installation d'une œuvre en extérieur (prise au vent, humidité, variations de température, UV, intempéries), et sa conservation à long terme.

L'œuvre devra, du fait de sa conception et ses matériaux, limiter au maximum l'entretien (et les frais de fonctionnement inhérents), et proposer des matériaux résistants aux chocs, et pouvant se nettoyer et « vieillir » facilement.

Les artistes devront donner toutes les garanties de sécurité, de faisabilité et de conservation de l'œuvre.

Lieu(x) d'implantation de l'œuvre

Les artistes sont invités à créer une œuvre originale in situ, qui intègre un parcours urbain prédéfini par la Ville de Felletin. Plusieurs lieux sont concernés.

La commande peut-être réalisée au choix sur :

- L'espace près de la gare
- Le triangle de verdure dans l'Avenue de la gare.

Des espaces complémentaires sont envisagés, mais restent à préciser (selon les possibilités d'acquisition par la mairie, etc.).

Voir Annexe 1 sur le(s) lieu(x) d'implantation de l'œuvre

Animation avec le groupe de commanditaires

Au printemps 2022, une présentation collective des lieux et du projet sera organisée à Felletin, s'ensuivra une rencontre entre les jeunes commanditaires, Quartier Rouge, et chacun des artistes / collectifs sélectionnés, afin d'ouvrir un dialogue autour du projet et de nourrir les artistes / collectifs des besoins exprimés par les jeunes.

Il est stipulé par le groupe de jeunes qu'il souhaite être actif dans la réalisation de la commande. Il est important de noter que la dimension pédagogique est à prendre en considération dans cette réalisation. Le groupe de commanditaires est ouvert, il s'augmente régulièrement et se renouvelle en fonction d'éventuels arrivées et départs (changements de lieux d'habitation liés aux études...) des méthodes actives et participatives d'intégration des jeunes dans le projet seront privilégiées.

Il est demandé aux artistes de prévoir des temps de chantiers de fabrication avec les jeunes. La forme qu'il souhaitera donner à ces ateliers est libre, un budget de 12 000 € est dégagé pour ces actions.

Il est possible d'envisager un partenariat avec les étudiants du LMB (lycée des métiers du bâtiment) de Felletin, dans la phase de réalisation (workshop, chantiers participatifs...).

Budget

Chacun des quatre artistes retenus pour proposer un projet sera rémunéré à hauteur de 7 000 € TTC.

Bien qu'il s'agisse d'un projet global comprenant études et réalisation, conformément aux directives de la DRAC, le budget affecté au projet sera décomposé en deux parties :

- Le budget de la phase d'étude (conception) est estimé à 28 000 € TTC.
- Le budget prévisionnel de réalisation de l'opération est estimé à 147 350 € TTC.

Cette enveloppe (28.000€ TTC + 147.350€ TTC) comprend notamment :

- Le montant de la réalisation de la commande : conception (y compris tous les frais nécessaires à la réalisation des demandes d'autorisations administratives), fabrication, fournitures de matériaux et matériels, acheminement et installation de l'œuvre (compris tous travaux préalables d'aménagements éventuels du site), sa mise en fonctionnement le cas échéant ainsi que tout déplacement de l'artiste, les frais de reprographie, de secrétariat... nécessaires aux échanges engagés avec le maître d'ouvrage
- La rémunération artistique
- La cession des droits d'auteur
- Toutes les taxes, charges et autres cotisations relatives aux prestations de l'artiste (entre autres assurances Responsabilité Civile,...)

Une enveloppe supplémentaire de 12 000€ TTC est réservée aux actions d'animation avec les jeunes (médiation, ateliers de construction), ce montant n'est pas inclus dans le budget affecté à la réalisation de l'œuvre (conception et réalisation).

Le plan de financement de l'opération repose sur les aides du ministère de la Culture au titre de la Commande publique et des collectivités partenaires.

L'engagement de la phase de réalisation fait l'objet d'une validation par le Conseil national des œuvres dans l'espace public.

En plus de ces dépenses, les frais de communication et d'inauguration seront pris en charge dans le budget affecté à l'opération. Les frais de déplacements et d'hébergement sont inclus dans l'enveloppe de rémunération de l'artiste.

Présentation de Quartier Rouge, Médiation et production du projet Playtime

Dans le cadre de Playtime, Quartier Rouge est chargée de la médiation entre les commanditaires, les partenaires et les artistes. Elle accompagne le groupe de jeunes dans la formulation de la commande depuis l'été 2019. Elle sera chargée de la production de l'œuvre.

Créée en 2006, Quartier Rouge soutient des actions artistiques engagées dans un dialogue avec les enjeux de société, notamment dans l'espace public. Elle accompagne des artistes et des formes artistiques émergents, dans leur capacité à engager de nouveaux modes de perception, de collaboration et d'action, à renouveler les représentations et à produire de nouveaux récits.

Quartier Rouge envisage la culture comme un enjeu démocratique et social central. Espace de rencontre, de dialogue et de partage qui contribue au développement des connaissances et des compétences des personnes de manière individuelle et collective. Dans ce sens, elle soutient des actions qui mettent en œuvre des méthodes inclusives et participatives à même de renforcer les capacités d'action et d'engagement des individus.

Quartier Rouge a pour ambition de contribuer durablement à la diversité, à la qualité et à l'équilibre de l'environnement artistique, social, culturel, naturel et économique. Elle agit pour renforcer la coopération et soutenir l'écosystème artistique sur son territoire en dialogue avec l'extérieur. La mise en réseau à l'échelle locale et européenne, les interactions entre les différents secteurs professionnels, la transversalité des connaissances et des compétences, sont autant de leviers que Quartier Rouge met en œuvre pour participer de ce développement.

Quartier Rouge intervient en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Ville de Felletin, maître d'ouvrage de l'opération.

Partenaires associés au projet

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Mairie de Felletin

L'œuvre sera implantée sur un/des terrains communaux. La commune sera partenaire du projet, propriétaire de l'œuvre et s'occupera de son entretien.

CAF et jeunesse et sport

La CAF et Jeunesse et sport sont des partenaires très investis sur le projet, grâce au volet « projets à l'initiative des jeunes » de la CAF, et à l'accompagnement de Jeunesse et sport quant aux dispositifs sportifs et à l'éducation populaire.

Communauté de communes Creuse Grand Sud